

## Les personnels à votre disposition

Le Président : M. Benjamin VIGUIER

La Déléguée Générale : Mme Nathalie MARTELLI

La Directrice des SAAME : Mme Annick PATE

La Directrice des SAAME de Moraypré : Mme Astrid MILLERAND

Le Chef de Service des SAAME de Moraypré : M. Alexandre BOCQUET

La Coordinatrice : Mme Sandrine BOURGEOIS

L'Équipe Pédagogique : Mme Anne TOTET

L'Équipe Éducative : Mme Sandrine BOURGEOIS

Mme Isabelle LESAGE

M. Arnaud ROUTA

L'Équipe Thérapeutique : Mme Aurélie BOUY

Mme Aurélie BAIJOT

## Les Enseignants Référents pour la scolarisation des élèves handicapés

### Secteur Nord 08

Mme Corinne ROUSSIA  
Collège George SAND  
640, rue Roche des Diales  
08500 REVIN  
Ligne directe : 03.24.40.58.74  
E-mail : referent-nord08@ac-reims.fr

### Secteur de la Vallée

M. Guillaume QUEVAL  
Collège Arthur RIMBAUD  
20, quai Charcot  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Ligne directe : 03.24.33.36.11  
E-mail : referent-vallee08@ac-reims.fr

### Secteur Thiérache

Mme Corinne PERRIN  
Collège de Rimogne  
152, rue des Bouilleaux  
08150 RIMOGNE  
Ligne directe : 03.24.35.55.30  
E-mail : referent-thierache08@ac-reims.fr

## L'Accès à l'établissement :

Par la route : HAYBES se situe sur l'axe : Charleville - Revin - Givet, à 3km de Fumay.

Par le train : Gare SNCF de Haybes à 10 minutes de l'Etablissement.



# Livret d'Accueil

Services d'Accueil et d'Accompagnement Médico Éducatifs  
Thérèse et Charles FORTIER

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile



Copyright jm.benoit

## SESSAD de la Vallée

21, RUE DU 24 AOÛT - 08170 HAYBES

☎ 03.24.41.11.35

✉ saame.moraypre@gmail.com

🌐 <http://saame.org>

Association Gestionnaire

Ligue de l'Enseignement - Fédération des Ardennes  
19, avenue de Montcy-Notre-Dame 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

# Sommaire

<b>1) L'établissement</b> .....	Page 3
<b>2) L'admission</b> .....	Page 4
<b>3) Les secteurs d'intervention</b> .....	Page 5
<b>4) Mission du SESSAD</b> .....	Page 6
<b>5) Les aides et les soutiens</b> .....	Page 6

## Soutiens thérapeutiques

Suite au bilan des évaluations, les soutiens thérapeutiques sont proposés aux familles selon les besoins identifiés de l'enfant.

Ils contribuent à la prise en charge médico-éducative dans le cadre de l'évolution de la personnalité psychologique et physique du jeune.

Les soins peuvent être proposés par le service ou dispensés dans le cadre de partenariats (centre de jour, CMPP...).



## Information et participation des représentants légaux

La coordinatrice du SESSAD assure la coordination entre les partenaires, développe le travail en réseau et la collaboration avec d'autres structures.

Les parents sont invités à participer à une réunion d'information. Ils sont destinataires d'une enquête de satisfaction.

## 4) La mission du SESSAD

La mission du SESSAD réside dans un soutien à la parentalité et à la mise en évidence de ses potentialités éducatives. Il s'agit de :

- Permettre à la famille de trouver une dynamique d'évolution et ses propres solutions,
- Favoriser la communication au sein de la famille,
- Valoriser les compétences de l'enfant et de la famille.

## 5) Les aides et les soutiens

Le service élabore avec l'enfant et sa famille un projet d'accompagnement prenant en considération les besoins, les attentes et les potentialités qui auront été évalués.

### Soutien éducatif

Est le support pratique des apprentissages, les professionnels accompagnent le jeune dans une démarche d'autonomie, de socialisation, de responsabilisation.

### Soutien pédagogique

Est dispensé par un enseignant spécialisé qui élabore un **Projet Personnalisé de Scolarisation Individuel (PPSI)** en co-intervention avec l'enseignant de l'école.



Ses interventions peuvent se faire dans ou en dehors de l'école et du temps scolaire.

## 1) L'établissement

Les Services d'Accueil et d'Accompagnement Médico-Educatifs Thérèse et Charles FORTIER (SAAME), établissement de Moraypré sont des services de la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Ardennes dont les missions sont complémentaires de l'École Publique.

Situé au cœur de la Vallée de la Meuse, l'établissement reçoit, sur proposition de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, des enfants et adolescents qui requièrent à la fois un enseignement spécialisé, des soins et un environnement éducatif adapté à leurs besoins individuels.

Le SESSAD de Moraypré est un service géré par la Ligue de l'Enseignement dont les missions sont complémentaires de l'École Publique.

Il intervient dans les secteurs des Vallées de la Meuse, de Givet à Nouzonville, sur proposition de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** à la demande de la famille auprès des enfants et adolescents qui requièrent un soutien éducatif, pédagogique, thérapeutique, des soins et des aides éducatives adaptés à leurs besoins.

### Le SESSAD

L'équipe pluridisciplinaire accompagne :

- 15 enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers, garçons et filles âgés de 3 à 20 ans selon un projet d'accompagnement personnalisé co-construit avec les familles.
- 5 enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans à besoins éducatifs particuliers (difficultés psychologiques à expression comportementales) qui, malgré des potentialités intellectuelles nécessitent un accompagnement personnalisé.



## 2) L'admission



Après notification émise par la MDPH, la famille est invitée à rencontrer l'équipe du service.

Lors de cette première rencontre, les modalités de fonctionnement sont explicitées et une première évaluation des besoins est proposée.

Si la famille donne son accord à l'admission, un dossier administratif est complété.

### Les formalités

Certains documents nous sont indispensables pour assurer les meilleures conditions d'accueil de votre enfant.

Nous vous invitons à nous fournir les photocopies :

- de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle,
- du carnet de santé de votre enfant,
- de votre livret de famille,
- si possible, de la carte d'identité de votre enfant,
- d'une attestation d'assurance « Responsabilité Civile »



### Les frais de séjour

Notre service est agréé par le Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales, les frais de séjour sont pris en charge par l'Assurance Maladie.

Nous vous rappelons que les soins non liés au motif d'orientation de votre enfant restent à votre charge.

## 3) Les secteurs d'intervention

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile intervient sur les territoires du Nord-Ardennes.

Ses actions se déroulent au plus près des lieux de vie de l'enfant :

- Le domicile
- L'école
- Les centres sociaux
- Les clubs et autres services de proximité

Des aides individuelles et des rencontres peuvent être dispensées dans des locaux mis à disposition par les mairies, les centres sociaux ou médico-sociaux.

Pour le SESSAD, nos locaux du site de Moraypré à Haybes et du siège social peuvent être utilisés pour l'accompagnement de votre enfant.

